

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Diplôme permettant d'obtenir la capacité professionnelle pour s'installer

Objectif de la formation

Préparer les publics porteurs d'un projet d'installation agricole à l'exercice du métier d'agriculteur ou, dans un premier temps, de salarié agricole hautement qualifié.



ORGANISATION DE LA FORMATION

➤ Période

2 octobre 2023 – 20 juin 2024

➤ Durée

917h en centre, 308h en entreprise
35h par semaine
Possibilité d'aménager des parcours individualisés

➤ Voie de formation

Formation professionnelle continue

➤ Modalités d'alternance

Stage

➤ Lieu

CFPPA des Pyrénées Atlantiques,
Montardon
Antenne d'Ostabat-Asme

➤ Nombre de places ouvertes

Minimum : 8 Maximum : 25

MODALITES D'INSCRIPTION

➤ Public ciblé

- Conjoints, aides familiaux
- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes
- Salariés
- Travailleurs indépendants, chefs d'entreprise

➤ Niveau d'entrée et prérequis

- Avoir au minimum 18 ans
- Justifier d'un an d'activité professionnelle lors de la délivrance du diplôme
- Etre titulaire d'un CAPa minimum ou justifier d'une année de pratique professionnelle à temps plein dans l'agriculture ou 3 ans de pratique professionnelle à temps plein dans un autre secteur d'activité
- Maîtriser les bases de la langue française à l'oral et à l'écrit
- Satisfaire à un entretien de motivation
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

➤ Pièces administratives

- Contactez votre conseiller pôle emploi, mission locale ou Cap Emploi
- Pour les salariés, nous renvoyer le dossier de candidature

➤ Modalités financières

- Les coûts pédagogiques sont variables suivant le parcours personnalisé et peuvent être pris en charge en fonction de votre situation.
- Selon votre situation, vous pourrez être rémunéré ou indemnisé par le Pôle Emploi, par la région Nouvelle Aquitaine.

➤ Rémunération des stagiaires

- Demandeurs d'emploi : se rapprocher de de votre prescripteur (Pôle emploi, missions locales, PLIE...)
- Salariés : maintien de la rémunération par l'employeur

CONTACT

➤ Responsable de la formation

Pour MONTARDON :
Véronique GOMES

Pour OSTABAT :
Florence PENSIER

➤ Contact

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques
05.59.33.15.20
Cfppa.montardon@educagri.fr



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Donner ou compléter les compétences techniques, économiques, administratives des futurs responsables d'entreprise agricole

- Les compétences liées à la fonction de gestionnaire (pilotage, commercialisation, gestion comptable, administrative, juridique et règlementaire)
- Les compétences techniques spécifiques liées à la production et /ou la transformation et/ou la prestation de service

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est mise en œuvre en fonction d'un référentiel officiel agréé par le Ministère de l'Agriculture* qui prévoit que le responsable de l'exploitation soit capable de :

1. Se situer en tant que professionnel de l'agriculture ;
2. Piloter son système de production ;
3. Conduire son ou ses processus de production dans son environnement ;
4. Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de son entreprise ;
5. Valoriser ses produits ou services.

La formation est dispensée en modules relatifs aux activités suivantes :

- Élaborer un diagnostic global de l'exploitation dans son environnement ;
- Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur ;
- Gérer le travail ;
- Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'entreprise ;
- Commercialiser les produits ;

Des semaines en immersion professionnelle (stages) sont réparties tout au long de la formation.

➤ Modalités pédagogiques

Cours théoriques, travaux pratiques et visites, stages entreprise

➤ Moyens humains

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole.

➤ Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle d'évaluation : le stagiaire est placé dans des situations de travail au cours desquelles ses compétences sont évaluées lors d'épreuves pratiques, de présentation de dossier ou d'explicitation orale.

➤ Validation

Diplôme de niveau IV du Ministère en charge de l'Agriculture, conférant la Capacité professionnelle pour s'installer. Les blocs de compétences peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

➤ Codes formation

RNCP : 29257

CPF : 238 071

Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides,...

www.agrocampus64.fr

